

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 12 OCTOBRE 2023

Date de convocation : 6 OCTOBRE 2023

Date d'affichage : 6 OCTOBRE 2023

Date de publication : 18 OCTOBRE 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 18

Votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + GARCIA M.+ DELBECQ D.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2023-05-02

OBJET

Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil municipal des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

- En date du 27 juin 2023, Monsieur le Maire a signé avec la CAPH une convention de mise à disposition de la salle polyvalente tous les mercredis, excluant les vacances scolaires, de 16h15 à 17h15 pour les activités du Centre d'Initiation Sportive.
- En date du 7 juillet 2023, Monsieur le Maire a signé avec la CAPH une convention de mise à disposition du dojo tous les jeudis, excluant les vacances scolaires, de 13h30 à 14h30 pour les activités du Centre Sport-Santé.
- En date du 24 juillet 2023, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°1 modifiant le lot N°3 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Montant H.T. du lot
LOT 3 : Couverture, étanchéité et bardage	HOLIN - Haveluy	Travaux supplémentaires : Aléa sur toiture terrasse (bois au lieu de béton) : costière à prévoir Travaux en moins : suppression de 2 lanterneaux et désenfumage	0 €	129 771,34 €

- En date du 24 juillet 2023, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°2 modifiant le lot N°1 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Nouveau montant H.T. du lot
LOT 1 : Démolition, gros-œuvre....	RAMERY GENIE CIVIL - Harnes	Dépose complémentaire toiture en ardoise amiante	4 196,84 €	493 610,42 €

- En date du 7 août 2023, Monsieur le Maire a signé avec la Société PLACE AUTOCARS de Trith St Léger le marché de transport des élèves des écoles d'Haveluy à la piscine d'Escaudain :
Durée : année scolaire 2023-2024
Coût d'une rotation : 90,00 € HT.
- En date du 7 août 2023, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°3 modifiant le lot N°1 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Nouveau montant H.T. du lot
LOT 1 : Démolition, gros-œuvre....	RAMERY GENIE CIVIL - Harnes	Réfection mur mitoyen et reprise parement en béton sur façade	14 250,25 €	507 860,67 €

- En date du 7 août 2023, Monsieur le Maire a signé l'avenant N°1 modifiant le lot N°8 du marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie :

Lot	Entreprise Titulaire	Prestations	Montant H.T. de l'avenant	Nouveau montant H.T. du lot
LOT 8 : Electricité CFO et CFA	SIAM - Wallers	Ajout de prises complémentaires HDMI et RJ45 Ajout de ventouses avec batterie sur portes	8 379,37 €	77 181,37 €

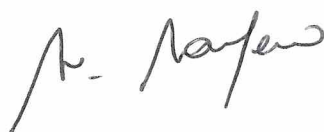
- En date du 25 septembre 2023, Monsieur le Maire a signé avec la CAPH une convention d'accueil dans le cadre de la programmation culturelle du réseau de la lecture publique de la CAPH de septembre à décembre 2023.
- En date du 5 octobre 2023, Monsieur le Maire a signé un contrat avec la SMACL Assurances pour couvrir les dommages aux biens de la commune d'Haveluy à compter du 1^{er} janvier 2024 :
Durée du contrat : 2 ans
Montant annuel de la prime d'assurance : 13 697,09 € TTC

L'Assemblée prend acte de ses décisions.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



Mariette MAYEUX

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

